

Relevé: 5 pages

Validé le 4/11/09

Diffusé le 4/11/09 aux membres du Comité Programmes

RELEVE DE CONCLUSIONS COMITE PROGRAMMES VIEILLISSEMENT du MERCREDI 8 OCTOBRE 2009 de 14h00 à 16h00

Lieu: Conseil Général des Alpes-Maritimes, Bât Audiberghe, salle 81

Rappel de l'ordre du jour

- 1. Point sur les outils de communication de l'EPSP et sur les manifestations organisées la semaine du 5 octobre 2009
- 2. Programme Vieillissement : étapes franchies et proposition de phase 2
- 3. Date de la prochaine réunion

Présents

RSI COTE D'AZUR: Dr GREBET

CCAS DE LA VILLE DE NICE : Mme ANTOINE

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES: Pr BENCHIMOL, Dr SAOS

DDASS DES ALPES-MARITIMES: Dr REFAIT

CODERPA 06: Pr ZIEGLER

CODES DES ALPES-MARITIMES : Mme PATUANO, Pr ZIEGLER

Experts: Pr ROCHON, Pr BURY

MAIRIE DE NICE : Pr BENCHIMOL, Dr TOBAILEM MUTUALITE FRANCAISE PACA : Mme MALLEM

CHU DE NICE: Pr PRADIER, Mme ASSO-VERLAQUE, Dr LE DUFF, Mme ROBERT, Mme PAUMELIN

Absents excusés

CCAS de la Ville de Nice : Dr KAZARIAN, Mme BOTTERO CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES : Dr JOSSERAN

CHU de Nice : Dr CAPRIZ-RIBIERE

MAIRIE DE NICE : Dr MARTINAUX, Dr DREKSLER FACULTE DE MEDECINE ET UNSA : Dr GUERIN

PREAMBULE

M. le Pr BENCHIMOL, Adjoint à la Santé à la Mairie de Nice, Conseiller Général, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants.

Il rappelle que le Conseil Général des Alpes-Maritimes, malgré un contexte financier difficile lié à la baisse des droits de mutation, poursuit son importante mission dans le domaine de la santé et du social. Cette mission se décline notamment en termes d'action sociale, de lutte contre les inégalités, de solidarité et d'aide aux personnes handicapées et aux personnes les plus fragiles. Cette mission intègre, bien évidemment, la santé publique et la prise en charge des personnes âgées. C'est la raison pour laquelle le Conseil Général est intéressé par l'action menée sur le Vieillissement dans le cadre de l'Espace Partagé de Santé Publique.

Il ajoute qu'en sa qualité de Doyen, il se félicite du développement du volet universitaire de l'Espace Partagé, notamment en matière d'enseignement et de recherche.

Il informe ensuite l'assemblée que le GRSP PACA a retenu le projet 4S «Saint Roch, Sport, Santé, Seniors » porté par la Mairie de Nice. Ce projet de la Ville de Nice doit aussi avoir une dimension partenariale car il est important de potentialiser les compétences présentes au sein de l'Espace Partagé de Santé Publique.

Mme le Dr SAOS remercie les personnes présentes et se félicite que le colloque « Territoires et Santé » qui s'est déroulé la veille à la Faculté de Médecine se soit révélé aussi riche.

1 - ACCUEIL DU RSI COTE D'AZUR

M. le Pr ROCHON souhaite la bienvenue, au nom du groupe, à M. le Dr Jean GREBET, Médecin-Conseil Régional du Régime Social des Indépendants (RSI Côte d'Azur), membre associé de l'Espace Partagé de Santé Publique, suite au Comité de Pilotage du 9 juin dernier. M. le Dr GREBET indique que le RSI Côte d'Azur est impliqué dans le domaine de la santé publique et qu'il a notamment signé plusieurs conventions, dont une avec le centre mémoire du CHU de Nice et une autre concernant l'obésité pédiatrique.

2 – POINT SUCCINCT SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LES MANIFESTATIONS ORGANISES PAR L'EPSP

2.1. Point sur les outils de communication

Mme ASSO-VERLAQUE présente les outils décidés en commun lors du Comité de Pilotage de l'EPSP du 9 juin dernier, et notamment la plaquette de présentation reprenant les grandes lignes du protocole d'accord signé par les partenaires. Elle rappelle que le logo de l'EPSP a été adopté à la majorité des membres du groupe de travail partenarial constitué le 9 juin dernier.

2.2. Point sur les manifestations organisées durant la semaine du 5 octobre 2009

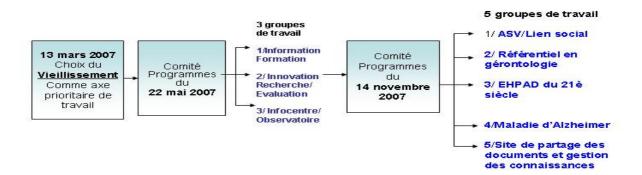
Mme ASSO-VERLAQUE évoque les deux manifestations organisées :

- le 5 octobre 2009, soit la signature organisée à la Villa Masséna par M. le Pr BENCHIMOL, de la convention universitaire entre l'Université de Montréal, l'Institut National de Santé Publique du Québec, l'Université de Nice-Sophia Antipolis, la Faculté de Médecine de Nice et le CHU de Nice. M. le Pr ROCHON ajoute à ce sujet que cette convention va au-delà du vœu pieux de la coopération puisqu'elle s'accompagne d'un plan de travail concret portant sur trois axes : la formation, la conduite du changement et le Vieillissement.
- **Le 7 octobre 2009,** soit le colloque « Territoires et Santé » organisé à la Faculté de Médecine de Nice, qui a rencontré un beau succès puisqu'on comptait une centaine de participants. Un questionnaire de satisfaction a été adressé avec les diaporamas projetés.

3 - PROGRAMME VIEILLISSEMENT: ETAPES FRANCHIES ET PROPOSITION DE PHASE 2

3.1. Bref rappel de l'historique de la démarche partenariale et des travaux déjà engagés

3.1.1. Historique



3.1.2. Les travaux en cours:

- **1 ASV/Lien social** : les actes du colloque qui s'est déroulé à Grasse le 28 octobre 2008 sont remis sur table.
- 2 Référentiel des compétences en gérontologie : un copyright est en cours de dépôt.

Au cours du débat qui suit, il est posé la question de l'utilisation dudit référentiel et de son intégration dans la pratique professionnelle.

Sont évoquées notamment les pistes suivantes puisque l'existant est déjà riche de formations en gérontologie :

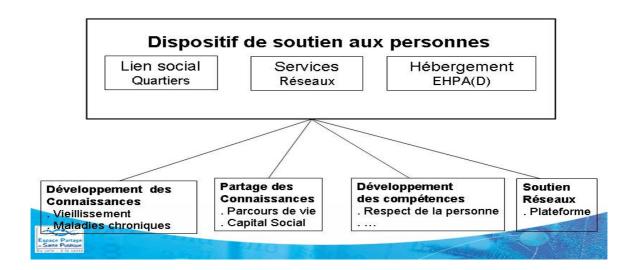
- outil pour la formation d'aidants à domicile mise en œuvre par la CRAM Sud-Est et à laquelle participe le CODES 06, indique **Mme PATUANO**
- outil pour la formation de formateurs en gérontologie (cf DIU du Pr BALAS et du Dr GUERIN)
- lien à faire avec les travaux de la commission départementale « Ethique et droit »
- lien à faire avec l'outil « Bientraitance » développé dans le cadre du programme de santé publique MOBIQUAL de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie
- lien à faire avec le référentiel de formation des assistants en gérontologie prévue à la mesure 20 du Plan National Alzheimer qui sera déployé avant décembre 2009, comme l'a annoncé Mme Nora BERRA, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés (cf. action menée sur le département par l'Association ACA)
- outil pour les formations développées par le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale.
- outil à déployer via la télémédecine ou le e-learning.

Il est souligné également que l'utilisation du référentiel de compétences ne peut se faire sans certains pré-requis, dont la sensibilisation des managers au savoir-être. L'acquisition de nouvelles compétences peut aussi se faire par « capillarité » souligne la plupart des participants, la modification de comportements ne pouvant être immédiate et totale pour tous les acteurs intervenant en gérontologie.

Il est proposé que le rapporteur du groupe de travail « Référentiel » propose, lors du prochain comité programmes de fin janvier 2010, un plan d'action.

- **3 Bases de données Alzheimer** : les premières données devraient être communiquées en fin d'année 2009.
- **4 Modèle intégratif EHPA(D) 21è siècle** : le modèle ci-après, nourri des outils développés tout au long du projet (gestion des connaissances, référentiel des compétences, parcours de vie...) est explicité et soumis à la discussion.

Modèle intégratif EHPA(D) du XXIième siècle



Au cours du débat, sont envisagées les « portes d'entrée » suivantes :

- **1** <u>Développement d'une approche communautaire sur un quartier</u>, en impliquant la population et en prenant en compte le milieu de vie.
 - **M. le Pr PRADIER** présente, à ce sujet, succinctement le projet 4S «Saint Roch, Sport, Santé, Seniors » évoqué en début de séance par M. le Pr BENCHIMOL, porteur du projet en sa qualité d'Adjoint au Maire de Nice délégué à la Santé.
 - Ce projet de la Mairie de Nice propose d'évaluer les effets d'un parcours de marche urbain aménagé et d'un coaching personnalisé pour favoriser l'activité physique et la qualité de vie de seniors résidant dans un quartier-pilote de la ville de Nice, le quartier Saint Roch bien desservi par le tramway et dans lequel s'opèrent plusieurs opérations de rénovation urbaine. En outre, comme le souligne **Mme ANTOINE**, le CCAS gère, dans ce quartier, plusieurs structures : foyers-logements, EHPAD, résidence sociale et il dispose d'un CLIC et de services sociaux. Il est mentionné que ce projet associera fortement la population au travers des Comités et
- Il est mentionne que ce projet associera fortement la population au travers des Comites et Conseils de Quartier.
- 2 Lien à faire au moment opportun avec <u>l'Institut Claude Pompidou (ICP)</u> dès que le montage juridique et financier du dossier sera totalement finalisé, souligne Mme ASSO-VERLAQUE.
 - **Mme MALLEM** précise, en sa qualité de représentante de la Mutualité Française PACA, promoteur du projet d'EHPAD au sein de l'ICP, que des expériences pilotes et innovantes pourraient être menées au sein de l'ICP.
 - Il est rappelé que l'ICP accueille également le CM2R (Centre Mémoire Recherche et Ressources) du CHU de Nice et qu'il comporte un accueil de jour géré par l'Association ACA. En outre, le projet architectural permet de proposer l'installation à terme d'une MAIA et d'un service de soins à domicile.
- 3 Réflexion sur un EHPAD du futur à piloter par un **directeur d'EHPAD**
 - **Mme le Dr SAOS** propose qu'un lien soit fait avec les EHPAD qui sont parties prenantes du projet « Equipe mobile Alzheimer » et qui participent à l'accueil de jour des malades Alzheimer dans les vallées du Haut-Pays, au titre de l'expérimentation menée par l'association ACA, dans le cadre du Plan Départemental Alzheimer du Conseil Général 06.

Mme ANTOINE et M. le Pr BURY soulignent, à l'issue de ce débat, le rôle joué par l'Espace Partagé dans la mise en commun de réflexions, rôle qui a permis l'émergence de projets et une plus grande cohérence pour le projet soumis au GRSP PACA.

Mme le Dr SAOS juge le moment opportun pour que l'Espace Partagé s'ouvre à d'autres partenaires qui agissent dans le domaine de la santé publique, et dont les compétences sont indispensables, comme les villes de Cannes, Grasse, Antibes.

Il est souligné qu'il existe, d'ores et déjà, au sein de l'EPSP, un statut de membre associé qui permet cette ouverture.

Les participants conviennent de structurer les pistes de réflexion évoquées cet après-midi afin qu'elles soient présentées, pour avis, comme **phase 2 du programme** à chacun des membres du Comité Programmes Vieillissement lors de sa prochaine réunion.

4 - PROCHAINE REUNION

M. le Pr ROCHON clôt la séance en remerciant tous les participants et en les conviant au

prochain **COMITE DE PROGRAMMES VIEILLISSEMENT** qui aura lieu

le MARDI 26 JANVIER 2010 de 16H00 à 18H30

dans la salle de réunion de la Mutualité Française PACA (4è étage)
7 avenue Gustave V à Nice

Cette rencontre sera suivie d'un **dîner** pour ceux qui le souhaitent. Merci de faire part de votre présence au secrétariat de l'EPSP <u>espace-sante-publique@chu-nice.fr</u> pour en faciliter l'organisation.